

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
ARRONDISSEMENT DE LENS
CANTON DE WINGLES
COMMUNE DE GRENAY

DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du Centre Communal d'Action Sociale de Grenay
Séance ordinaire du 07 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, le sept novembre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Grenay, s'est réuni, sous la présidence de Madame Christelle BUISSETTE, Présidente du Centre Communal d'Action Sociale.

Nombre de Membres
Au conseil : 17
Présents : 14
Procurations : 2
Absents : 1

PRESENT(ES) : Christelle BUISSETTE – Cathie WASIKOWSKI – Nathalie LEROY – Jacques GRZES – Vincent TENTELIER – Daniel DELENCLOS – Daisy DUVEAU – J.Bernard DETOEUF – Monique DUPUY – Gildas IBBA – Michèle – Annie LELIEUX – Alphonse LEROY – Annie PONCHEL -

DATE DE LA CONVOCATION :
18/10/2024

EXCUSE(ES) AYANT DONNE PROCURATION :

- Mme Carole BOUCHEZ donne procuration à Mme Christelle BUISSETTE
- Mme A.Marie VINCENT donne procuration à Mme Nathalie LEROY

ABSENT : Mr Jimmy ROUFFELAERS

DELIBERATION N° 19-2024 RELATIVE A L'APPEL A PROJET DANS LE CADRE DU CONTRAT DE VILLE – PROGRAMATION 2025 PRE
--

Considérant que l'appel à projets lancé en 2024 pour la Programmation 2025 présente un calendrier resserré,

Considérant l'intérêt de mobiliser les subventions des partenaires du Contrat de Ville pour développer un programme d'actions de Cohésion sociale en direction des habitants des quartiers prioritaires Cité 5 et Cité 11,
Le CCAS de Grenay propose d'inscrire le projet ci-dessus en maîtrise d'ouvrage :

En reconduction

- Programme de Réussite Educative

Considérant que le programme définitif à mettre en œuvre dans le Cadre de cet appel à projet sera délibéré après instruction des Dossiers et dans la limite des crédits disponibles au budget primitif 2025 du CCAS.

.../...

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré à l'unanimité :

Décide d'émettre un avis favorable à la proposition de programmation énoncée ci-dessus.

Autorise la Présidente à solliciter le concours financier de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil Départemental, de la CAF du Pas de Calais et de tout autre partenaire, aux taux le plus élevé.

Mandate la Présidente pour signer tout document à intervenir en Application de la présente délibération.

Les crédits seront inscrits au budget 2025.

Pour extrait conforme au Registre,

La Présidente,



Christelle BUISSETTE

REÇU LE

21 NOV. 2024



Sous-Préfecture
de LENS